

CONSEIL MUNICIPAL DE MEOUNES-LES-MONTRIEUX

EXTRAITS DE LA SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2019
(Art. L2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

Le dix septembre deux mil dix-neuf à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Méounes-lès-Montrieux, sous la présidence de M. Jean-Martin GUISIANO, maire de Méounes-lès-Montrieux.

PRESENTS : M. Jean-Martin GUISIANO, Mme Patricia VIGIER, Mme Colette LANGLET, M. Joël PERENON, Mme HEINI-KAUFMANN Irène, Mme Mireille ASTIER-CUCCHI, M. Pascal COGORDAN, Mme Sabine ROUHAUD, M. Stéphane TRETOLA, M. Erwan JAEN.

EXCUSES : M. Gérard PASIAN, Mme Simone CALLAMAND, M. Jean-Luc CHIOTTI, M. Michel TOMAS, Mme Charlotte CAMPANA.

ABSENTS : Mme Corinne GERFAGNON, M. Alexandre GALL, Mme Nelly RICHARD,

POUVOIRS : De M. Gérard PASIAN à Mme Patricia VIGIER
De Mme Simone CALLAMAND à Mme Colette LANGLET
De M. Jean-Luc CHIOTTI à M. Jean-Martin GUISIANO
De Mme Chantal BARIDON à M. Joël PERENON
De Mme Charlotte CAMPANA à M. Michel TOMAS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : est nommé M Joël PERENON (art. L2121-15 du CGCT)

DATE DE CONVOCATION : **4 septembre 2019.**

PV DERNIERE SÉANCE – 19 août 2019 : adopté à l'unanimité

1. DÉLÉGATIONS ET ATTRIBUTIONS : ELECTION DES MEMBRES

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de créer trois commissions communales et a élu les membres suivants :

a) COMMISSION « VIE LOCALE – TOURISME – JEUNESSE »

- Mme Patricia VIGIER
- Mme Chantal BARIDON
- Mme Simone CALLAMAND
- Mme Charlotte CAMPANA
- M. Pascal COGORDAN
- M. Alexandre GALL
- M. Erwan JAEN
- Mme Colette LANGLET
- M. Joël PERENON
- Mme Sabine ROUHAUD
- M. Michel TOMAS
- M. Stéphane TRETOLA

b) COMMISSION « PROJETS STRUCTURANTS – TRAVAUX – ENVIRONNEMENT »

- M. Joël PERENON
- Mme Chantal BARIDON
- Mme Simone CALLAMAND
- Mme Charlotte CAMPANA
- M. Pascal COGORDAN
- Mme Mireille CUCCHI
- M. Erwan JAEN
- Mme Colette LANGLET
- M. Gérard PASIAN
- M. Michel TOMAS
- M. Stéphane TRETOLA

c) COMMISSION « AFFAIRES SOCIALES – ENFANCE-SCOLARITE »

- Mme Colette LANGLET
- Mme Chantal BARIDON
- Mme Simone CALLAMAND
- Mme Charlotte CAMPANA
- M. Erwan JAEN
- M. Joël PERENON
- Mme Sabine ROUHAUD
- M. Michel TOMAS
- M. Stéphane TRETOLA
- Mme Patricia VIGIER

B – COMMISSIONS COMMUNALES STRUCTURELLES ET REPRESENTATIONS FONCTIONNELLES

Le conseil municipal à l'unanimité a élu ses délégués aux différentes commissions :

a) COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – CAO

Président : M. Jean-Martin GUISIANO, maire

Présidente déléguée : Mme Patricia VIGIER

Membres titulaires	Membres suppléants
<i>Liste « Agissons pour l'avenir de Méounes »</i>	
M. Joël PERENON	M. Gérard PASIAN
Mme Mireille CUCCHI	M. Erwan JAEN
<i>Liste « Réinventons Méounes ensemble »</i>	
Mme Chantal BARRIDON	M. Michel TOMAS

b) CCAS – CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES

- Mme Colette LANGLET – Vice-présidente
- Mme Simone CALLAMAND
- Mme Charlotte CAMPANA
- Mme Sabine ROUHAUD

c) CONSEIL D'ÉCOLE

- Mme Colette LANGLET (représentante du maire)
- Mme Sabine ROUHAUD

d) COMMISSION COMMUNALE DE SÉCURITÉ ET D'ACCESSIBILITÉ

- M. Jean-Martin GUISIANO
- M. Joël PERENON

e) ASL DES ARROSANTS

- M. Pascal COGORDAN, titulaire
- M. Erwan JAEN, suppléant.

f) CORRESPONDANT DÉFENSE

- M. Jean-Martin GUISIANO

g) OCC – OFFICE COMMUNAL DE LA CULTURE

- Mme Chantal BARRIDON
- Mme Charlotte CAMPANA
- Mme Simone CALLAMAND
- M. Erwan JAEN
- Mme Colette LANGLET
- M. Joël PERENON
- Mme Sabine ROUHAUD
- M. Stéphane TRETOLA
- Mme Patricia VIGIER

B – REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AUPRES D'ORGANISMES OU GROUPEMENTS INTERCOMMUNAUX

Le conseil municipal à l'unanimité, a élu ses représentants au sein des organismes ou groupements intercommunaux :

SIVED : Syndicat Intercommunal de Valorisation et d'Élimination des Déchets

- M. Stéphane TRETOLA, titulaire, Mme Patricia VIGIER, suppléante
- Mme Colette LANGLET, titulaire M. Joël PERENON, suppléant.

SIVU DES ESPACES NATURELS DU MASSIF DE LA LOUBE

- M. Jean-Martin GUISIANO, titulaire
- M. Gérard PASIAN, titulaire
- M. Joël PERENON, suppléante

SYMIELECVAR

- M. Erwan JAEN, titulaire
- M. Stéphane TRETOLA, suppléant

SICCE

- M. Gérard PASIAN, titulaire Mme Chantal BARIDON, suppléante
- M. Joël PERENON, titulaire M. Stéphane TRETOLA, suppléant

CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL

- Mme Colette LANGLET
- Mme Charlotte CAMPANA

PNR SAINTE-BAUME

- Mme Simone CALLAMAND, titulaire
- Mme Chantal BARRIDON, suppléante

COMITE DE BAIE DES ILES D'OR

- M. Joël PERENON

ASA DU CANAL DU GAPEAU

- M. Pascal COGORDAN

COMMUNES FORESTIÈRES DU VAR.

- M. Jean-Martin GUISIANO – délégué titulaire
- M. Gérard PASIAN – délégué suppléant

2. DÉLÉGATIONS ACCORDÉES AU MAIRE

Le conseil municipal à l'unanimité, a confié à M. le Maire l'exercice des délégations énoncées à l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales, qui feront l'objet d'affichage et d'une information au conseil municipal, reprise dans le procès-verbal de séance.

3. ÉTABLISSEMENT D'UNE SERVITUDE DFCI SUR LA PISTE T741 SOUS MANDAT COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PROVENCE VERTE

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'établissement d'une servitude DFCI sur la piste T741 et a donné mandat à la communauté d'agglomération Provence verte pour déposer des demandes de financement pour les travaux et la maintenance.

4. PARTICIPATION SDIS : APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT

Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, le rapport de la CLECT concernant la prise en charge de la participation obligatoire au SDIS. La participation de Méounes qui sera retenue sur son allocation compensatrice est de 48 867.20 €.

5. FRAIS D'OBSÈQUES PUBLIQUES M. DROUHOT

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de prendre en charge le montant de l'hommage public qui a été rendu à M. Philippe DROUHOT soit 3 443 €.

6. DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la décision modificative n°2 du budget.

Fonctionnement

Article 60611	+ 3 000.00 €	
Article 60636	+ 1 000.00 €	
Article 611	+ 5 000.00 €	
Article 6411	+ 10 000.00 €	
Article 6413	+ 16 000.00 €	
Article 673	+ 6 000.00 €	
Article 6419		+ 16 000.00 €
Article 7318		+ 16 000.00 €

Article 74718		+ 25 000.00 €
Chapitre 023	+ 16 000.00 €	

Investissement

Chapitre 021		+ 16 000.00 €
Chapitre 020	+ 7 000.00 €	
Article 202	+ 3 000.00 €	
Article 2111	+ 6 000.00 €	
Article 1332		- 30 000.00 €
Article 1342		+ 30 000.00 €

7. RAPPORTS D'ACTIVITÉS EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal a pris connaissance des rapports d'activité du délégataire pour l'adduction en eau potable et l'assainissement collectif..

8. ACHAT TERRAIN ROBERT

Le conseil municipal à l'unanimité, a approuvé qu'une somme de 30 000 € soit prévue pour négocier à titre transactionnel l'achat le prix du terrain de M. ROBERT situé parcelle F85.

9. EXPROPRIATION PLACE DE L'EGLISE

Le conseil municipal a l'unanimité, a décidé d'engager une procédure d'expropriation des immeubles où étaient exploités le bar de la place de l'église et l'ex hôtel de France.

10. REMBOURSEMENT AU COF

Le point a été reporté à un prochain conseil municipal.

11. INFORMATIONS

Le COF invite le conseil municipal pour le remise des prix de son rallye touristique, le 14 septembre à 18h30 au Forum, suivie d'un vin d'honneur.